



Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. Ces renseignements peuvent être communiqués à un autre organisme public, s'il y a lieu, dans le cadre d'une entente à cette fin aux termes de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

IMPORTANT

La section « Documents exigés » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

Numéro de demande :

Numéro de revenu :

1 – Identification du demandeur

Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Individu Masculin Féminin

Nom

Prénom

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Adresse d'affaires (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires)

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur*

Adresse de courrier électronique*

*J'accepte de recevoir par courrier électronique ou par télécopieur tout document qui m'est destiné à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopieur inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

2 – Description de la demande

Je demande à la Commission des transports du Québec d'être relevé du défaut de ne pas avoir payé les droits annuels.

Numéro du permis visé

Raison du retard : _____

La Commission peut vous relever du défaut de ne pas avoir payé vos droits annuels dans les délais si l'omission relève d'un cas ou d'une situation **indépendante de votre volonté**. Un refus de la Commission peut entraîner la **révocation de votre permis**.

3 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Signature du demandeur

Nom (en majuscules)

Date de signature

Année

Mois

Jour

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Documents exigés

✓ Résolution autorisant la présentation de la demande (personne morale, société ou copropriété).

Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs – Taxi](#) » (CTQ-342) disponible sur notre site Internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

Renseignements généraux

Faites parvenir le formulaire signé accompagné du paiement et des documents exigés :

Par courriel sécurisé

www.ctq.gouv.qc.ca/nous_joindre

Par télécopieur

514 873-4720 ou 418 644-8034

Par la poste

Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V5

En personne

545, boulevard Crémazie Est
10^e étage, Bureau 1000, Montréal

200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage
Québec

Pour nous joindre

Site internet

www.ctq.gouv.qc.ca

Par téléphone

Région de Montréal : 514 873-6424
Ailleurs : 1 888 461-2433